RAPPORTS DE MISSIONS

SCIENCES DE LA TERRE

HYDROLOGIE

N° 3

1991

Liaison Koné-Tiwaka Evaluation des hauteurs et des débits maximums de crue Juin 1991

> Joël DANLOUX Vincent RULLET

> > Direction de l'Aménagement Province Nord

> > > Document de travail

L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION ORSTOM

RAPPORTS DE MISSIONS

SCIENCES DE LA TERRE

HYDROLOGIE

N° 3

1991

Liaison Koné-Tiwaka Evaluation des hauteurs et des débits maximums de crue Juin 1991

> Joël DANLOUX Vincent RULLET

Direction de l'Aménagement Province Nord



CENTRE DE NOUMÉA

AVERTISSEMENT

Dans le cadre de l'étude de la liaison KONE-TIWAKA, il a été demandé à la section hydrologie de l'ORSTOM-NOUMEA par lettre-commande en date du 27/02/1991,

- d'estimer dans un premier temps et à titre provisoire les débits de crue (périodes de retour 10, 20 et 50 ans) des rivières dont le franchissement était retenu entre KONE et BO-POPE.
- d'évaluer dans un second temps les niveaux d'eau de la OUAMENDIOU-TIWAKA en aval de certaines confluences, ainsi que d'estimer les débits de crue des 18 creeks et rivières à franchir.

Si les premiers résultats (niveaux d'inondation de la basse-TIWAKA entre les chutes et TIAOU) déduits des données anciennes, ont pu être établis sans trop de problème (note de Mars 1991), les mesures et observations réalisées de Février à Avril 1991, au cours d'une saison pluvieuse assez déficitaire (528 mm à KONE, 8ème valeur la plus sèche en 41 ans - P = 761 mm), sont à peine suffisants pour l'établissement des relations hauteurs-débits des stations pouvant être considérées comme stables en moyennes et hautes-eaux.

L'information historique étant le plus souvent limitée au relevé (TP, ORS-TOM) des traces des dernières crues, l'aménagiste chargé de l'étude de ces franchissements et du choix du tracé se devra de tenir compte :

- de la faiblesse de ces informations et du risque de faire "encaisser" par un ouvrage la totalité des débits de crue,
- qu'une partie non négligeable des débits de crue de la basse-TIWAKA transite dans son lit majeur (tracé routier dans le val d'inondation rive gauche).

I - <u>LES DONNEES DE BASE SUR LA TIWAKA, LA POUEMBOUT ET LA KONE -</u> RAPPEL :

L'analyse des séries de données des rivières TIWAKA (stations de TIAOU, POMBEI et de chute POMBEI) et POUEMBOUT a permis (note de première évaluation de Mars 1991):

- de donner un ordre de grandeur des débits maximums des crues connues dans le secteur KONE-TTWAKA entre 1955 et 1990,
- et d'évaluer les débits maximums de la TIWAKA à TIAOU (A = 344 Km²) pour différentes périodes de retour.

Période de retour - Tans	2	5	10	20	50
Loi Log normale - Q m ³ /s	2270	3910	5100	6290	7930
Réévaluation en tenant compte de l'information historique				6100	7300

Pour la KONE, les données d'enquête obtenues au radier de PHADEL (A = 152 Km²) et à la tribu de BACO ayant montré (cf. note) que les débits maximums étaient extrêmement proches de ceux de la POUEMBOUT à la route de FORET-PLATE (A = 176 Km²), l'échantillon de crue POUEMBOUT 1970-90 a été adopté.

Comme pour la TIWAKA, les crues "historiques" relevées sur la POUEM-BOUT (1947-48) et la KONE (1931-32) ont permis de "corriger" une information trop limitée (20 ans). La prise en compte (correction graphique de la meilleure loi ajustée) de la crue de 1947-48, considérée comme la plus importante en 42 ans, aboutit ainsi aux résultats suivants :

Période de retour - Tans	5	10	20	50	100
Loi Log normale - Q m ³ /s	670	1350	2400	4650	
Réévaluation en tenant compte de l'information historique			1850	2600	3400

La période de retour de la crue de 1931-32 signalée à BACO, serait d'environ 45 ans.

II - MODE D'EVALUATION DES HAUTEURS ET DES DEBITS

IL1 - Mesures et observations sur le terrain

De Février à Avril, les mesures directes (jaugeages au moulinet ou par flotteur, relevés des pentes des lignes d'eau) ont été relativement réduites en raison du manque de crues, mais fort heureusement complétées par des observations sur les sites (profils en travers, rattachements des laisses de crues antérieures) ainsi qu'à quelques stations de référence (postes pluviométriques du col de TANGO, de BOPOPE et de la chute de POMBEI, station limnimétrique de la chute de POMBEI).

II.2 - Etalonnages (Fig. 1)

Bien que la plupart des stations ne présentent guère d'instabilité physique (contrôles souvent rocheux et berges d'assez bonne tenue), seuls 9 des 18 sites à étudier pouvaient faire l'objet d'un étalonnage satisfaisant (univocité de la relation hauteur-débit), en raison des très fortes influences aval (TIWAKA-OUA MENDIOU, NEAMI et NOELI).

A part l'OUAE ANGA, où un étalonnage complet de moyennes eaux (jaugeages de 7 à 80 m³/s) a pu être établi et utilisé, ce sont les mesures de pente et les profils qui ont permis (formule de Manning-Strickler) l'évaluation des débits de très hautes eaux, après détermination du coefficient de rugosité ($15 < K_s < 20$).

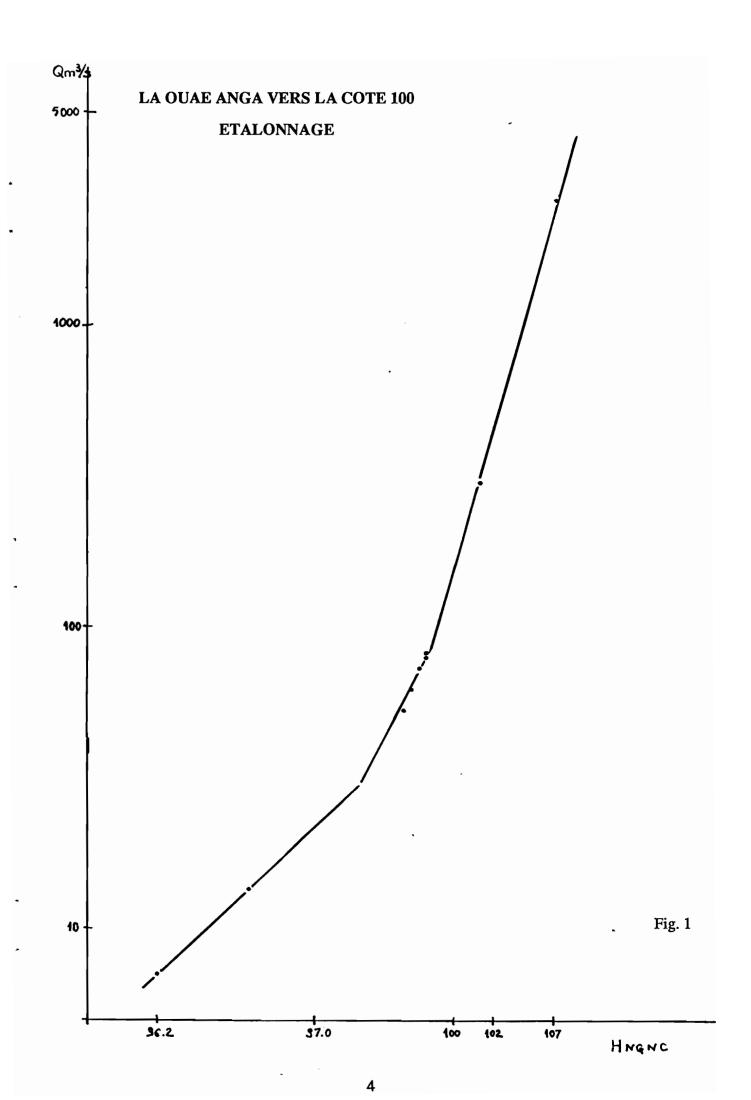
IL3 - Hauteurs maximales et périodes de retour (Fig. 2)

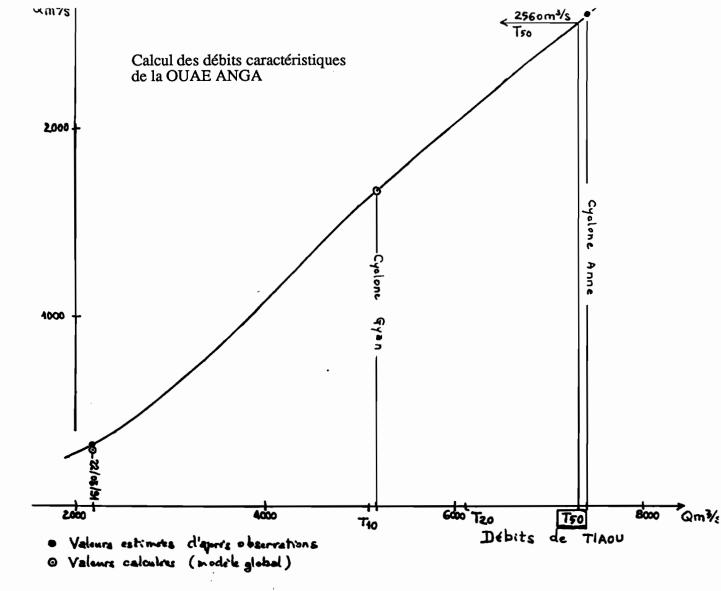
Sur les sites directement influencés par de très fortes remontées du plan d'eau aval, on s'est efforcé de rechercher une relation entre les maximums de crue relevés à la station (plus hautes-eaux 1990-91, cyclone Gyan, cyclone Anne,..) et les maximums correspondants de la rivière principale (cas des rivières TIBOUABAN et ONDOU avec la TIWAKA à TIAOU).

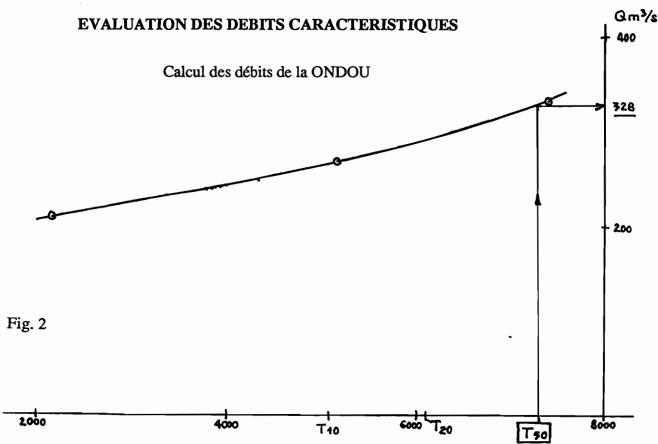
	TIWAKA à TIAOU	TIBOUABAN Cote 5	ONDOU Cote 4
06/03/91	1,85		1,92
22/ 03/91	8,05	11,25	8,69
Gyan	13,05	19,73	
Alison	14,23	21,13	

II.4 - Relations pluies-débits (Fig. 3)

L'évaluation des débits des rivières fortement influencées par des remontées aval n'étant pas permise par les méthodes d'observations directes, tant au niveau des sites que plus en amont (problèmes d'accès, diminution rapide des superficies), un "modèle global" très simplifié de ruissellement a été utilisé pour quelques bassins après calage de certains épisodes



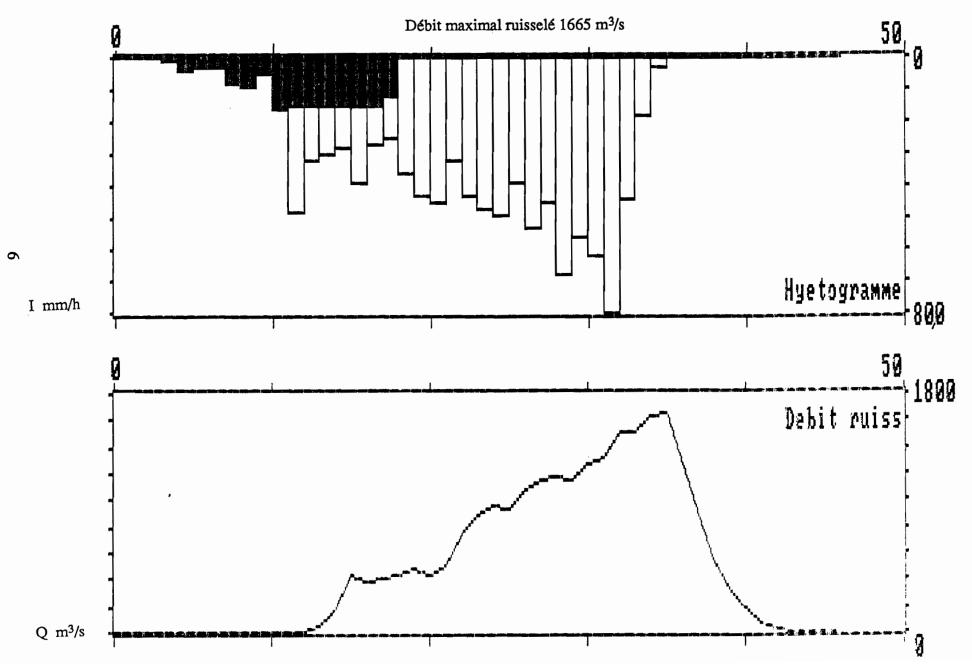




OUAE ANGA - Simulation pluie-débit pour le cyclone Gyan

Lame d'eau tombée estimée (23 et 24/12/1981) : 1041 mm

Volume ruisselé 85 000 000 m³



pluvieux sur quelques stations connues (dépression du 21 au 22 Mars 1991 pour l'OUAE ANGA, cyclone Gyan pour la TIWAKA et la Haute-POUEMBOUT).

III - CARACTERISTIQUES DES STATIONS

III.1 - Bassin KONE

III.1.1 - La KONE vers la cote 9 ($A = 152 \text{ Km}^2$)

Les sections de mesures se situent à 60, 100 et 156 m du radier busé de PHA-DEL, ainsi qu'à BACO beaucoup plus en aval et les recalages (nivellement général) ont été effectués par rapport au repère de l'ouvrage de PHADEL coté 9,64 NGNC.

Les fonds du lit mineur sont graveleux mais revégétalisés et les berges assez boisées (K_s adopté = 15). Les débits jusqu'à 1520 m³/s (maximum de l'année 1989-90) ont été déterminés par la formule de Manning-Strickler et l'extrapolation logarithmique a été menée au-delà.

Les PHE 1931-32 ont été déduites des relevés de BACO (relation entre maximums de crue à BACO et à PHADEL).

Rapportés à la section amont les résultats sont les suivants :

Date	Section mouillée	Pente moyenne	Hauteur	Débit	Vitesse moyenne
	m ² i 10 ⁻⁶	NGNC	Q m ³ /s	m/s	
24/01/91 22/03/91 PHE 81-82		500	8,22 13,62	0,125 530	
PHE 89-90 PHE 31-32	431	5104	16,82 18,92	1520 2450	3,5
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	368 476		15,82 17,52 19,12	1350 1850 2600	3,7 3,9

Les plus hautes-eaux données par les Travaux Publics au droit de l'ouvrage (19,64 NGNC) pourraient peut être correspondre à une crue supérieure au cyclone Gyan (1931-32?).

III.1.2 - La NEAMI vers la cote 39 ($A = 29.8 \text{ Km}^2$)

Observations et mesures ont été réalisées 100 m et directement en amont du radier busé existant (ouvrage de NEAMI).

La valeur des plus hautes-eaux recueillie par les Travaux Publics en 1990 (48,50 NGNC au radier) a été attribuée au maximum de l'année 1989-90.

Les débits ont été évalués d'après la formule de Manning-Strickler, avec un coefficient de rugosité de 20 (lit mineur entièrement dégagé, sables et galets lisses).

L'application du modèle pluie-débit avec l'hydrogramme type suivant :

-01h00	-00h30	00h00	00h30	01h00	01h30
0	1	12m ³ /s	2,60	1.00	0.00

donnerait respectivement 374 et 523 m³/s pour les maximums des années 1990-91 et 1981-82 (Gyan).

Rapportées à la section radier, les valeurs caractéristiques déduites de l'étalonnage et d'une relation entre maximums de crue KONE - NEAMI, sont présentés ciaprès.

Date	Section mouillée	Pente	Hauteur	Débit	Vitesse
	m ²	moyenne i 10 ⁻⁶	NGNC	$Q m^3/s$	moyenne m/s
12/03/91				0,132	
22/03/91	123	1970	45,19	310	2,5
PHE 89-90	188	(2000)	48,50	780	2,5 4,1
Crue décennale	172		47,80	532	3,1
Crue vicennale	182		48,25	660	3,1 3,6 4,3
Crue cinquanten.	197		48,80	850	4,3

III.1.3 - La NOELI vers la cote 25 $(A = 14.9 \text{ Km}^2)$

Les sections de référence se trouvent à 10 et à 45 m en amont du radier busé. Le recalage des bornes ORSTOM a été effectué par rapport au repère n° 11 coté 25,265 NGNC.

Un coefficient de rugosité $K_s = 18$ a été adopté pour ce lit de sables et de galets aux berges assez raides.

Les données caractéristiques tirées des rapports entre les maximums de crues relevés sur la NOELI et la KONE sont présentées pour la section la plus en amont du radier.

Les PHE (29,50 NGNC) signalées par les Travaux Publics quelques mètres en aval du radier pourraient correspondre au maximum de l'année 1989-90.

Date	Section mouillée m ²	Pente moyenne i 10 ⁻⁶	Hauteur NGNC	Débit Q m³/s	Vitesse . moyenne m/s
12/03/91 22/03/91	26	3400	25,73 27,29	0,009 16,0	0,6

PHE 89-90	88	(5000)	29,57	156	1,8
Crue décennale	77		29,20	132	1,7
Crue vicennale	102		30,00	210	2,1
Crue cinquanten.	124		30,70	330	2,7

III.1.4 - Le 2° creek rive droite KONE à l'ouvrage KINOSHITA $(A = 7,12 \text{ Km}^2)$

Les sections de mesures se situent directement et 30 m en amont de l'ouvrage actuel de KINOSHITA et le recalage des bornes ORSTOM fait par rapport au repère du nivellement général coté 42,35 NGNC.

Les hauteurs relevées étant plus liées aux crues de la NEAMI (très fortes influences aval) qu'à celles du creek, les niveaux caractéristiques de crue ont été établis à partir d'une relation entre les hauteurs observées aux 2 stations (NEAMI cote 39 et 2° creek R.D. KONE à KINOSHITA).

Pour l'estimation des débits de crue, une formule empirique de même type que celle employée par W.R. CREAGER

$$Q = 1.3 \text{ C } (A/2.72)^n \text{ avec } n = 0.89 \text{ A}^{-0.046}$$

a été utilisée, avec comme valeurs de C, celles déterminées pour la NEAMI cote 39, soit 66, 82 et 106 pour des périodes de retour respectives de 10, 20 et 50 ans.

Les résultats présentés ci-après se rapportent à la section directement à l'amont de l'ouvrage actuel. Les valeurs des vitesses moyennes indiquées ne sont que des valeurs minimales qui pourraient normalement être largement dépassées pour des crues de ce creek survenant avant celles de la NEAMI.

Date	Section mouillée m ²	Pente moyenne i 10-6	Hauteur NGNC	Débit Q m³/s	Vitesse moyenne m/s
22/03/91 PHE 89-90			37,76 39,98		
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	78,7 87,7 97,0		39,50* 39,85* 40,20 *	(188) (233) (300)	(>2,4) (>2,7) (>3,1)

III.1.5 - Le creek POINDAH rive droite KONE à POINDAH $(A = 2,13 \text{ Km}^2)$

En l'absence de toute observation ancienne à proximité de l'ouvrage actuel de POINDAH (section de mesures à 15 m en amont) un étalonnage théorique de hautes-eaux a été établi (formule de Manning-Strickler) après le relevé des traces de la crue du 22/03/91, en ademettant une augmentation de la pente et un coefficient de rugosité $K_s = 18$ (sables et petits galets, lit et berges peu encombrés).

Comme pour le 2° creek R.D. KONE, une formule de type CREAGER a été employée pour l'évaluation des débits maximums de crue à partir de ceux de la NEAMI.

Date	Section mouillée m ²	Pente moyenne i 10-6	Hauteur* NGNC	Débit Q m³/s	Vitesse moyenne m/s
22/03/91	9,5	15000	21,61	8	0,8
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	26,1 29,0 33,2	(34000)	23,10 23,30 23,60	70 86 (112)	2,7 3,0 3,4

^{*} Repère référencé 12 et coté 24,212 NGNC.

III.1.6 - Le creek HERVOUET vers la cote $16 (A = 0.70 \text{ Km}^2)$

Comme pour l'ouvrage de POINDAH, on ne dispose d'aucune observation ancienne sur ce creek dont les hauteurs sont fortement influencées au droit de l'ouvrage HER-VOUET par la NOELI en crue.

Les débits caractéristiques de crue pour ce creek ont été déduits (formule de type CREAGER) des coefficients trouvés pour la NOELI (27,42 et 66).

Pour l'évaluation des cotes caractéristiques, une simple relation linéaire a été admise entre hauteurs NOELI et creek HERVOUET, les hauteurs indiquées se rapportant à une section située à une quinzaine de mètres en amont du ponceau actuel.

Date	Section mouillée	Pente moyenne	Hauteur*	Débit	Vitesse moyenne
	m ²	i 10 ⁻⁶	NGNC	Q m ³ /s	m/s
22/03/91			16,15		
Crue décennale	24,3		17,52	(10)	
Crue vicennale	34,3		18,10	(16)	
Crue cinquanten.	44,3		18,62	(25)	

^{*} Repère référencé 9 et coté 16,759 NGNC.

Pour l'estimation des vitesses maximales de crue du creek avant toute influence NOELI, un coefficient de rugosité de 15 (lit réoccupé en partie par une végétation arbustive) devrait pouvoir être adopté.

III.2 - Bassin TIWAKA

III.2.1 - LA OUAE ANGA vers la cote $100 (A = 93.7 \text{ Km}^2)$

Les sections de mesures se situent directement et à 37 m en amont de l'ouvrage actuel, largement submersible, et toutes les observations sont rapportées au NGNC (repère cote 97,86).

L'étalonnage s'appuie sur des séries de jaugeages au moulinet et au flotteur et des observations (profils et pentes) lors et à la suite des crues des 21 et 22/03/91 ($K_s = 20$).

Les relevés pluviométriques (postes du Col de TANGO, de BOPOPE et de Chute POMBEI) et limnimétriques de la crue du 22/03/91 ont permis le calage d'un modèle simplifé de ruissellement.

Hydrogramme type:

Capacité globale d'absorption : 150 mm. Intensité maximale d'obsorption : 15 mm/h.

Son application avec les précipitations consécutives au cyclone Gyan, donne 1665 m³/s comme débit maximal ruisselé.

Cette valeur calculée pour Gyan, ainsi que celles déduites des relevés des Travaux Publics (PHE à 107,07 et attribuables au cyclone Anne) et de l'ORSTOM (maximum du 22/03/91) permettent, après adoption d'une relation graphique entre débits maximums de crue connus sur la TIWAKA et la OUAE ANGA:

- l'évaluation des débits des crues décennale, vicennale et cinquantennale,

- et la détermination (extrapolation logarithmique de la courbe de tarage) des hauteurs maximales.

Date	Section mouillée	Pente moyenne	Hauteur	Débit	Vitesse moyenne
	m ²	i 10 ⁻⁶	NGNC	$Q m^3/s$	m/s
05/03/91			96,20	7	
21/03/91 21/03/91			96,51 98,40	14 52	
21/03/91			98,58	61	
21/03/91 21/03/91			98,80	73	
22/03/91	185	5300	99,00 101,35	80 300	
PHE 87-88	567	(5300)	107,07	2600	
Crue décennale	418	•	105,50	1640	3,9 3,9
Crue vicennale Crue cinquanten.	532 577		106,60 107,20	2070 2560	3,9 4,5
Crue Chiquanten.	311		107,20	2300	4,5

III.2.2 - La OUA MENDIOU vers la cote $100 (A = 51,0 \text{ Km}^2)$

Les observations ORSTOM (PHE 1989-90, maximum du 22/03/91) ont été faites 100 m en amont de l'ouvrage OUA MENDIOU et toutes les cotes recalées au nivellement général (repère à 98,97 NGNC).

Les plus hautes signalées par les Travaux Publics au droit de l'ouvrage actuel (108,33 NGNC) et admises à 109,43 sur la section amont, n'ont pu être vérifiées par aucun recoupement mais ne peuvent qu'être rapportées au cyclone Anne.

L'étalonnage de moyennes et hautes-eaux a été établi (formule de Manning-Strickler) en s'appuyant sur les valeurs de pente observées, avec un coefficient de rugosité K_s = 20 (lit constitué par des sables et des graviers).

Une extrapolation de type logarithmique a été utilisée pour l'estimation du débit maximal connu (Q = 2400 m³/s à 109,43 NGNC).

Les évaluations des débits et des hauteurs caractéristiques de crue ont été menées après établissement d'une relation graphique entre les maximums de crue observés à TIWAKA et à OUA MENDIOU.

Date	mouillée moye	Pente moyenne	Hauteur	Débit	Vitesse moyenne
		i 10 ⁻⁶	NGNC	Q m ³ /s	m/s
07/02/91			98,57	0,35	
22/03/91		10000	103,45	570	
PHE 89-90		11400	103,74	660	
PHE 87-88		(11000)	109,43	2400	
Crue décennale	219		105,60	850	
Crue vicennale	273		106,82	1200	
Crue cinquanten.	378		109,00	2100	4,0

III.2.3 - La TIBOUABAN vers la cote $5 (A = 43,0 \text{ Km}^2)$

Les sections de mesures se trouvent directement et à 103 m en amont de l'ouvrage TIBOUABAN, pont largement submersible. Les observations ont été rattachées au nivellement général (repère de TIBOUABAN cote 4,66 NGNC).

Les valeurs des plus hautes eaux recueillies tant par les Travaux Publics (cyclones Gyan et Alison) que par l'ORSTOM (PHE 1989-90 et maximum de la crue du 22/03/91) rapportées à la section de mesures la plus aval, ont permis, après tracé graphique d'une relation avec les hauteurs maximales correspondantes connues sur la TIWAKA, l'évaluation des hauteurs caractéristiques de crue sur la TIBOUABAN.

Pour l'estimation des débits de crue, les caractéristiques de terrain (capacité et intensité d'absorption) utilisées pour le bassin de l'OUAE ANGA ont été maintenues, avec comme hydrogramme type :

Les débits maximums ruisselés ainsi déterminés, respectivement 398 (crue du 22/03/91), 1039 (cyclone Gyan) et 1101 m³/s (cyclone Anne) ont permis, par comparaison avec les maximums connus TIWAKA, d'obtenir un ordre de grandeur des débits caractéristiques de la TIBOUABAN.

Sections et hauteurs ne se rapportant pas aux débits de crue de la TIBOUA-BAN, il n'a pas été jugé utile de donner des valeurs minimales de vitesses moyennes qui pourraient être largement dépassées pour des crues TIBOUABAN, survenant avant des crues TI-WAKA.

Date	Section mouillée	Pente moyenne	Hauteur	Débit	Vitesse
	m ²	i 10 ⁻⁶	NGNC	Q m ³ /s	moyenne m/s
20/03/91 PHE 89-90 22/03/91 PHE 81-82	95 260 268		6,38 11,20 11,25 19,73		
PHE 74-75			21,13		
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	748 778 890		18,25 18,90 21,20	(1020) (1260) (1550)	

III.2.4 - La ONDOU vers la cote 4 ($A = 13.7 \text{ Km}^2$)

La section de mesures se trouve à environ 20 m à l'aval du pont radier, ouvrage très largement submergé lors des remontées de la TIWAKA.

Comme pour la TIBOUABAN les hauteurs maximales (PHE 1989-90, maximum du 22/03/91) ont été mises en correspondance avec les niveaux de la TIWAKA à TIAOU, afin d'évaluer les hauteurs caractéristiques directement en aval de l'ouvrage ONDOU (repère de nivellement utilisé coté 3,043 NGNC).

L'hydrogramme suivant :

a été retenu pour le calcul des maximums annuels du 22/03/91 (212 m³/s), des cyclones Gyan (268 m³/s) et Anne (333 m³/s), et la détermination des débits caractéristiques, toujours par comparaison avec la TIWAKA.

Date	mouillée moyer	Pente moyenne		Débit	Vitesse moyenne
		i 10-6	NGNC	$Q m^3/s$	m/s
06/03/91 PHE 89-90 22/03/91		480	1,92 3,89 8,69	1,85	
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	226 238 270		13,50 14,10 15,70	(266) (290) (328)	

III.2.5 - La POPETCHIANE vers la cote 80 (A = 13,5 Km²)

Les observations ont été effectuées à l'amont immédiat, et à 20 et 39 m de l'ouvrage actuel du GRAND COUDE, très largement submergé par les crues de la TIWAKA.

Tous les relevés ont été rapportés à la section directement en amont de l'ouvrage après leur recalage (repère de nivellement général coté 74,98 NGNC).

Plutôt que le maximum obtenu par enquête par les Travaux Publics et donné pour Gyan ou Alison (82,35 NGNC), l'on a retenu la cote de 82,18, relevé en 1988 par l'ORSTOM et parfaitement identifié à l'époque (PHE cyclone Anne).

Pour l'estimation des hauteurs caractéristiques, une relation graphique entre maximums de crue relevés sur la TIWALA à la chute de POMBEI et à GRAND COUDE a été tracée.

Pour l'évaluation d'un ordre de grandeur des débits maximums ruisselés, un hydrogramme type a été retenu :

Pour l'estimation des vitesses maximales de petites crues de la POPET-CHIANE en dehors de toute influence TTWAKA, un coefficient de rugosité $K_s = 20$ pourrait être retenu ($K_s = 19$ pour le maximum du 20/03/91) comme pour toutes les autres grandes rivières de ce secteur (avec sables, graviers et rochers lisses et berges très couvertes (TIBOUABAN, ONDOU et APOAPOUJOU).

Date	Section mouillée m ²	Pente moyenne i 10 ⁻⁶	Hauteur NGNC	Débit Q m³/s	Vitesse moyenne m/s
05/03/91 20/03/91 22/03/91 PHE 87-88	9,9 35,3 74,0	2000	(72,70) 73,05 74,98 82,18	0,50 6,99	0,5
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	115 124		80,20 80,70 82,50	(230) (266) (290)	

III.2.6 - L'APOAPOUJOU vers la cote 15 $(A = 9.0 \text{ Km}^2)$

Les relevés ont été effectués à 35 m et à l'amont immédiat du pont radier d'APOAPOUJOU, très largement submergé lors des crues de la TIWAKA.

Comme pour les autres stations fortement influencées des bassins supérieurs à 5 Km² (POPETCHIANE, TIBOUABAN et ONDOU), un hydrogramme type a été retenu :

pour l'évaluation des débits maximums de crue de l'APOAPOUJOU du 22/03/91 (126 m³/s) ou consécutifs aux cyclones Gyan (173 m³/s) et Anne (248 m³).

Pour l'estimation des plus hautes-eaux caractéristiques liées aux crues de la TIWAKA, une relation entre les maximums de crue connus sur la TIWAKA et à APOAPOU-JOU a été tracée.

Toutes les observations présentées ci-après se rapportent à la section en amont immédiat de l'ouvrage et sont recalées par rapport au nivellement général (repère à 15,76 NGNC).

Date	Section mouillée	Pente moyenne	Hauteur	Débit	Vitesse moyenne
	m ²	i 10 ⁻⁶	NGNC	$Q m^3/s$	m/s
07/03/91 06/03/91 06/03/91				0,44 2,42 3,18	
20/03/91 22/03/91 PHE 74-75			16,13 17,60 25,06	,	
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	200 218 282		23,20 23,75 25,70	(170) (196) (242)	

III.2.7 - La NAOUEANNA vers la cote 300 ($A = 3,25 \text{ Km}^2$)

Les sections de mesures se situent à 35 et 58 m en aval de l'ouvrage NAOUEANNA. Un étalonnage théorique (application de la formule de Manning-Strickler) a été établi à partir des profils et pentes relevés pour les maximums de crue de l'année 1989-90 (PHE données par les Travaux Publics à 296,12 NGNC au droit de l'ouvrage) et du 22/03/91. Un coefficient de rugosité $K_s = 17$ a été choisi, le lit avec sables et galets étant en partie réoccupé (herbes et arbustes).

Pour l'estimation des débits caractéristiques de crue, les valeurs du coefficient C (formule de type CREAGER) déterminées pour la OUAE ANGA cote 100 ont été utilisés, et une extrapolation logarithmique pour les hautes-eaux a permis l'évaluation des cotes caractéristiques.

Les résultats présentés ci-après se rapportent à la section 35 m à l'aval de l'ouvrage.

Date	Section mouillée m ²	Pente moyenne i 10 ⁻⁶	Hauteur* NGNC	Débit Q m³/s	Vitesse moyenne m/s
22/03/91 PHE 89-90	17,5	12000	294,27 294,72	40 52	2,3
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.			297,00 297,75 298,75	148 186 231	

^{*} Repère référencé 25 et coté 292,565 NGNC.

III.2.8 - Le 1 ° creek aval BOPOPE à l'ouvrage de POUAM $(A = 3,00 \text{ km}^2)$

On dispose d'assez peu d'informations sur ce creek au lit très encombré (gros blocs rocheux - K_s choisi = 15).

L'influence OUA MENDIOU pouvant se faire sentir, les hauteurs caractéristiques ont été déduites d'une relation graphique entre maximums relevés sur la TIWAKA-OUA MENDIOU et ce creek.

Pour l'estimation d'un ordre de grandeur des débits caractéristiques de crue et comme pour la NAOUEANNA, la formule modifiée de CREAGER a été utilisée (valeurs du coefficient C déterminées pour la OUAE ANGA).

Date	Section mouillée m ²	Section 10 m amont ouvrage	Section* niveau ouvrage	Débit Q m³/s	Vitesse moyenne m/s
22/03/91 PHE 89-90 PHE 87-88?		92,29 93,29	94,48	30 125	
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	66,6 69,4 80,8		93,20 93,40 94,20	(138) (173) (216)	> 2,1 > 2,5 > 2,7

^{*} Hauteurs rattachées au nivellement général (repère à 91,09 NGNC).

III.2.9 - Le 2° creek aval BOPOPE vers la cote 77 ($A = 2,37 \text{ Km}^2$)

Les observations effectuées directement et quelques mètres en amont de l'ouvrage de BOURAO ont été rattachées au nivellement général (repère coté 77,91 NGNC).

En raison d'une très forte influence OUA MENDIOU, les niveaux caractéristiques de crue ont été établis à partir d'une relation entre hauteurs observées aux chutes de POMBEI (TIWAKA-OUA MENDIOU) et à BOURAO.

Si l'on a procédé à une évaluation directe des petits débits (K_s utilisé = 17), pour l'estimation des débits de crue la formule modifiée de type CREAGER a été utilisée, avec comme valeurs pour C, celles déterminées pour la OUAE ANGA soit 98, 123 et 153 pour des périodes de retour respectives de 10, 20 et 50 ans.

Les hauteurs caractéristiques ne se rapportant pas aux débits de crue, il n'a pas été jugé utile de donner des valeurs minimales de vitesses moyennes qui pourraient être largement dépassées par ce creek en crue lorsque celle-ci survient avant celle de la OUA MENDIOU.

Date	Section mouillée	Pente moyenne	Hauteur	Débit	Vitesse moyenne
	m ²	i 10 ⁻⁶	NGNC	Q m ³ /s	m/s
//90 22/03/91 PHE 87-88	8,4 26,5	13900	75,86 78,15 84,31	18	
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.			82,30 82,90 84,20	(113) (142) (177)	

III.2.10 - Le creek PANDANUS vers la cote $180 (A = 1.25 \text{ Km}^2)$

Pour ce creek, au lit beaucoup moins encombré que les précédents (K_s retenu = 20), les mêmes types d'observations (jaugeages de basses-eaux, profils et pentes pour le maximum du 22/03/91 et relevé de PHE attribuables au cyclone Anne et aux remontées de la OUA MENDIOU) ont conduit aux mêmes démarches :

- Relation entre maximums de crue observés sur la TIWAKA-OUA MENDIOU et le creek PANDANUS, puis évaluation des hauteurs décennale, vicennale et cinquantennale.

- Estimation d'un ordre de grandeur des débits de crue à partir de la formule $Q = 1.3 \text{ C } (A/2.72)^n$ avec $n = 0.89 \text{ A}^{-0.046}$ et C = 98 (crue décennale), 123 (crue vicennale) ou 153 (crue cinquantennale).

Les résultats présentés ci-après se rapportent à une section située 28 m en aval de l'ouvrage actuel PANDANUS.

Date	Section mouillée		Hauteur*	Débit	Vitesse moyenne
	m ²	i 10 ⁻⁶	NGNC	$Q m^3/s$	m/s
22/03/91 PHE 87-88	6,0 60,0	189	184,20 187,87	10	1,7

Crue décennale	34,2	186,50	(64)
Crue vicennale	39,5	186,80	(80)
Crue cinquanten.	58,7	187,80	(100)

^{*} Repère coté 184,50 NGNC.

III.2.11 - Le 2° affl. rive gauche NAOUEANNA vers la cote 300 ($A = 1,17 \text{ Km}^2$)

Un étalonnage théorique (formule de Manning-Strickler) a été établi pour cette station après les observations et l'évaluation du maximum du 22/03/91, avec un coefficient de rugosité $K_s = 18$ et en admettant un accroissement de pente de 1,13 à 1,40 % entre 297,90 et 299,50 NGNC.

La formule modifiée de type CREAGER et les valeurs du coefficient C déterminés pour la OUAE ANGA cote 100 ont été utilisées comme pour la NAOUEANNA : estimation des débits caractéristiques puis évaluation des hauteurs d'eau remarquables à partir de la courbe d'étalonnage extrapolée.

Les résultats présentés ci-après se rapportent à une section située 25 m en amont de l'ouvrage actuel (radier) de FREMINET.

Date	Section mouillée m ²	Pente moyenne i 10-6	Hauteur NGNC	Débit Q m³/s	Vitesse moyenne m/s
22/03/91	5,3	11300	197,90	9	1,7
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	24,7 28,4 33,0		299,35 299,60 299,90	60 76 94	2,4 2,7 2,9

III.2.12 - L' affl. rive droite APOAPOUJOU vers la cote 220 ($A = 0.60 \text{ Km}^2$)

Pour ce creek où l'on ne disposait d'aucune information ni nivellement au niveau de l'ouvrage de GROS PIQUANT, les observations ont été rattachées à un repère ORS-TOM coté arbitrairement 100,00 m.

Un étalonnage théorique de moyennes-eaux a été établi (formule de Manning-Strickler - $K_s = 18$) après le relevé des traces de la crue du 22/03/91.

Pour l'estimation des débits remarquables de crue, les valeurs du coefficient C (formule modifiée de CREAGER) déterminés pour la OUAE ANGA cote 100 ont été utilisées, et une extrapolation logarithmique pour les hautes-eaux a permis l'évaluation des cotes caractéristiques.

Date	Section mouillée m ²	Pente moyenne i 10 ⁻⁶	Hauteur* Système Réf.ORSTOM	Débit Q m³/s	Vitesse moyenne m/s
20/03/91 22/03/91	6,7	7900	100,35 100,82	1 9	1,3
Crue décennale Crue vicennale Crue cinquanten.	16,3 17,9 20,4		101,60 101,70 101,85	32 40 50	2,0 2,2 2,5

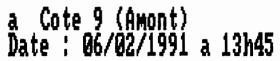
^{*} Repère (clou) à 101,61 sur arbre R.D. 10 m amont gué.

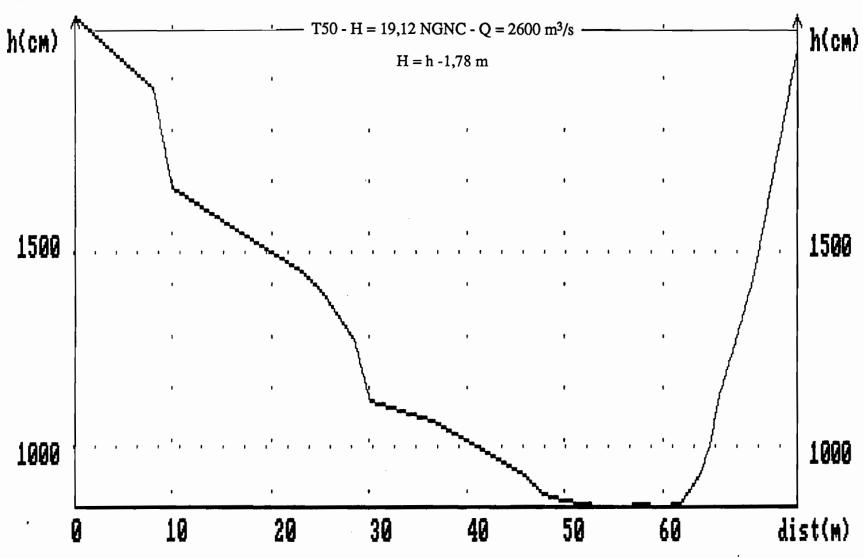
ANNEXE 1

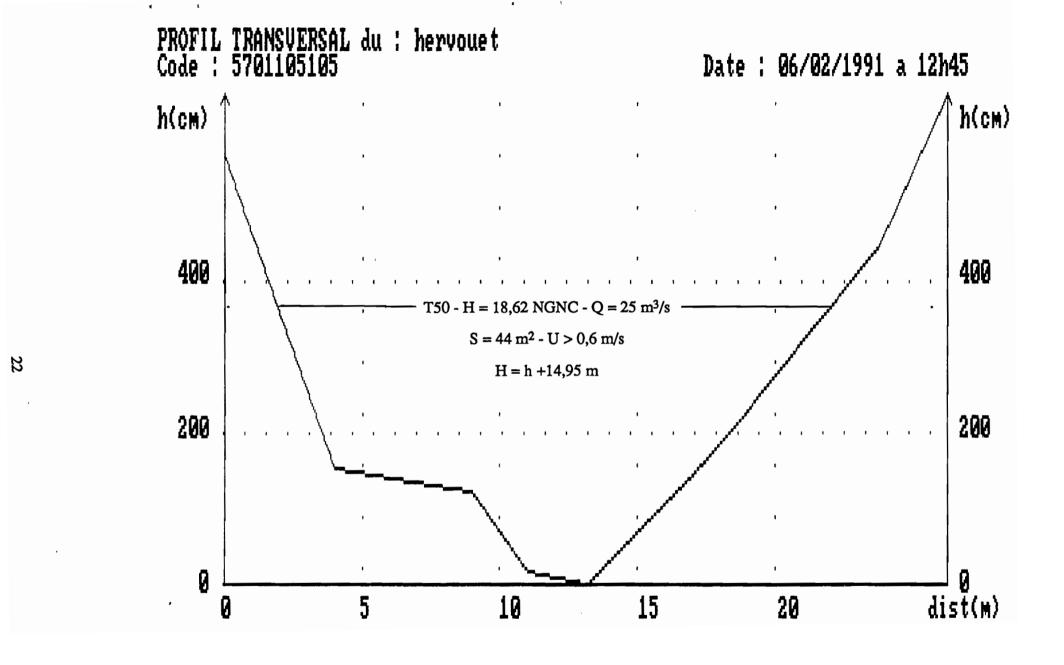
Profils en travers des sections de référence

PROFIL TRANSVERSAL du : KONE

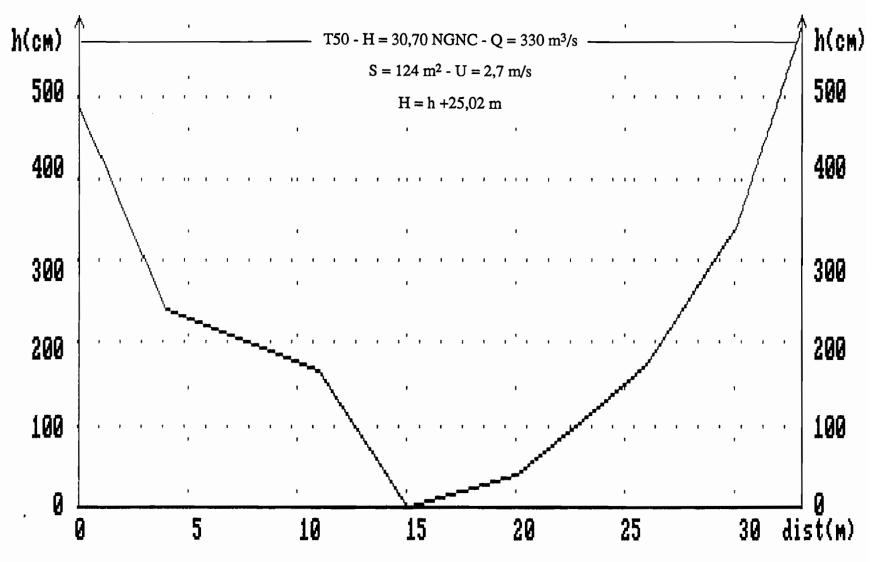
Code : 5701100116

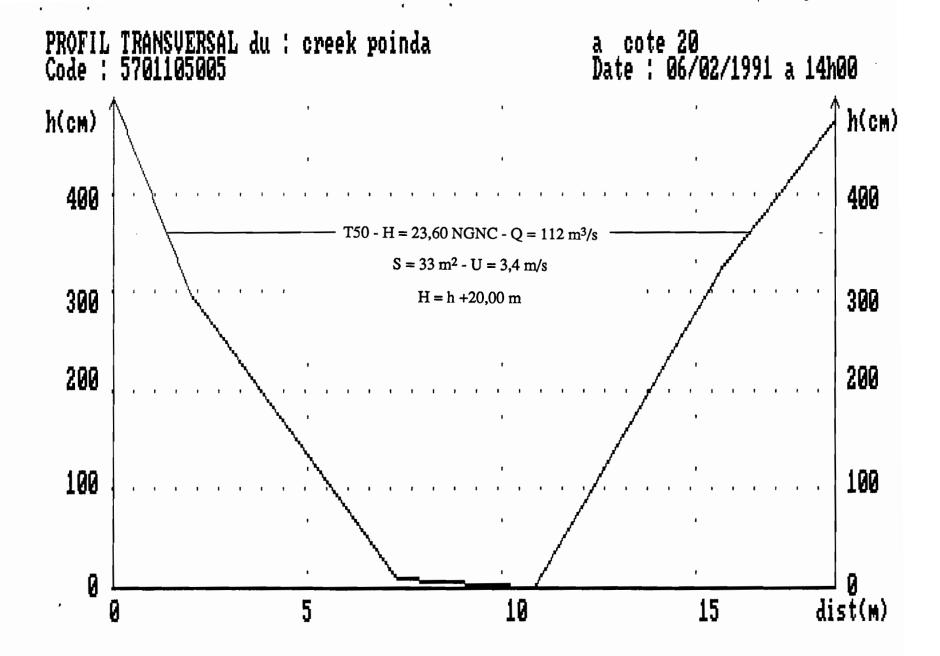


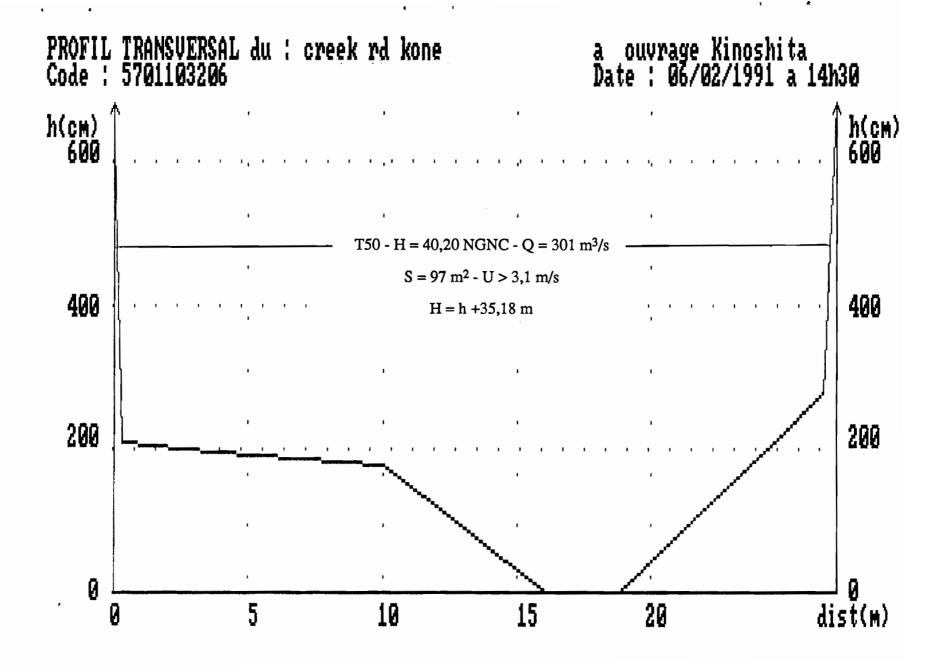


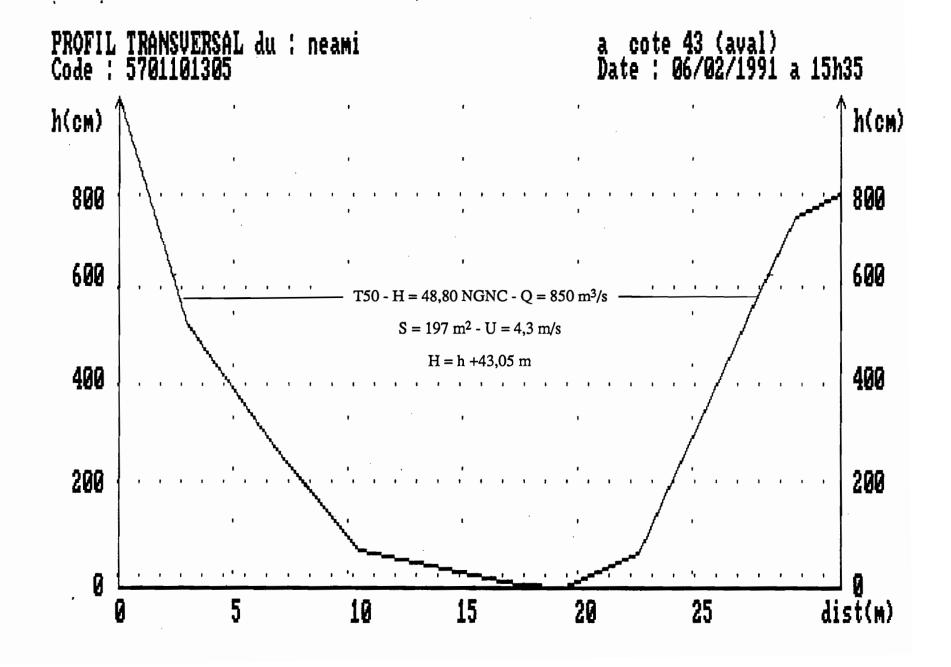


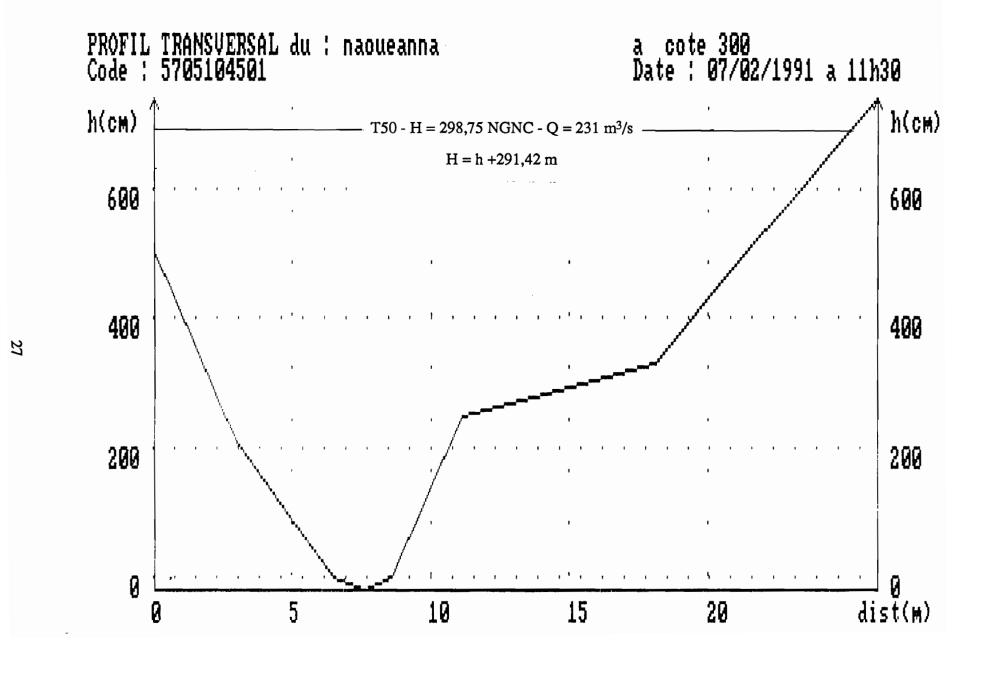
TRANSVERSAL du : NOELI

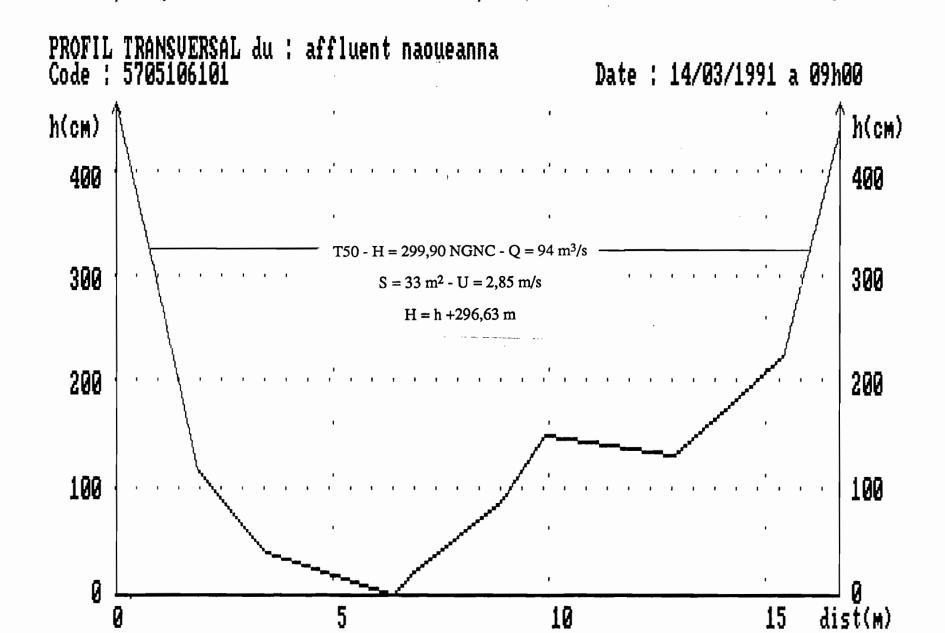




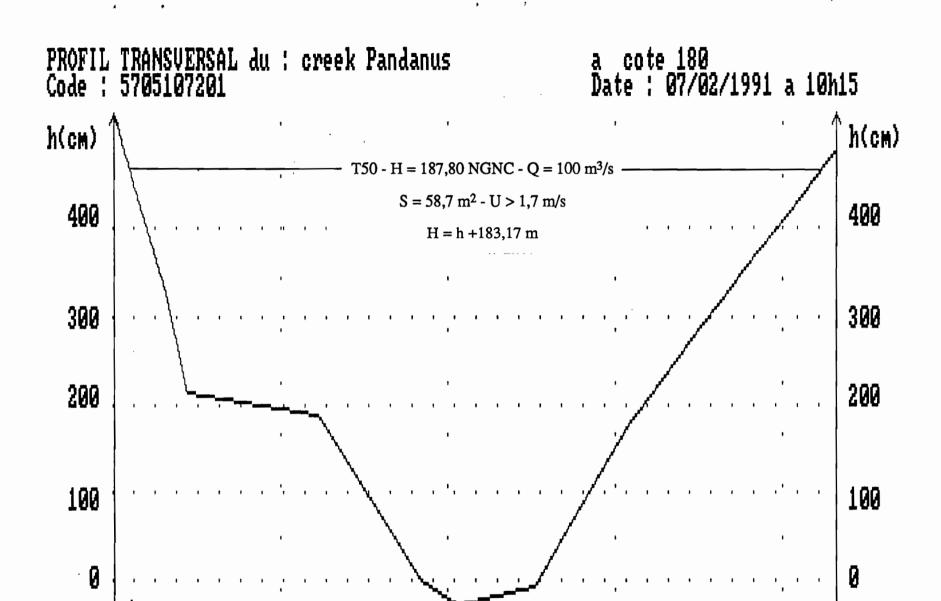








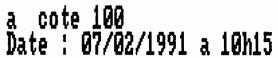


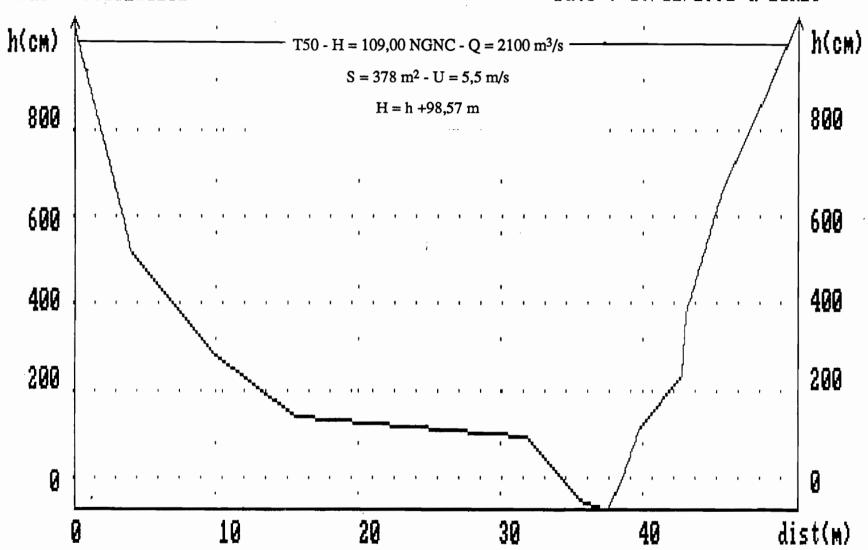


20 dist(m)

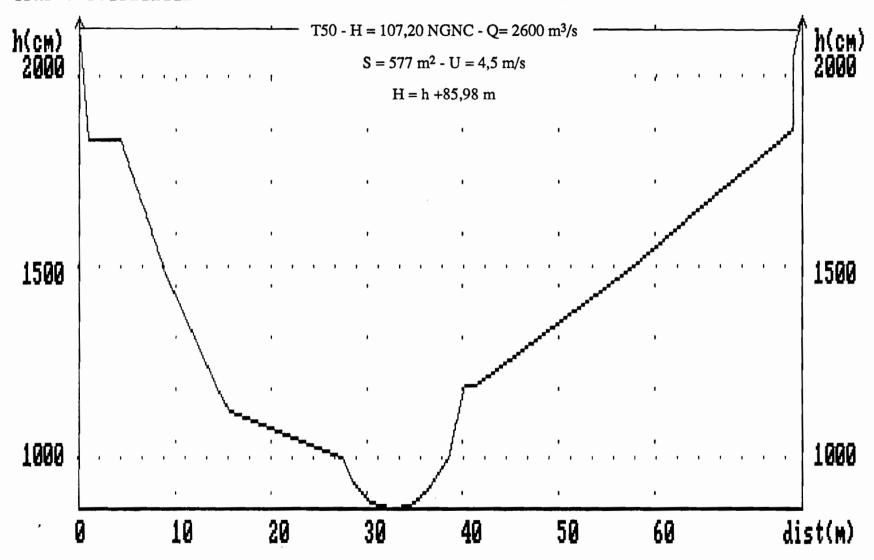


PROFIL TRANSVERSAL du : oua mendiou Code : 5705100132



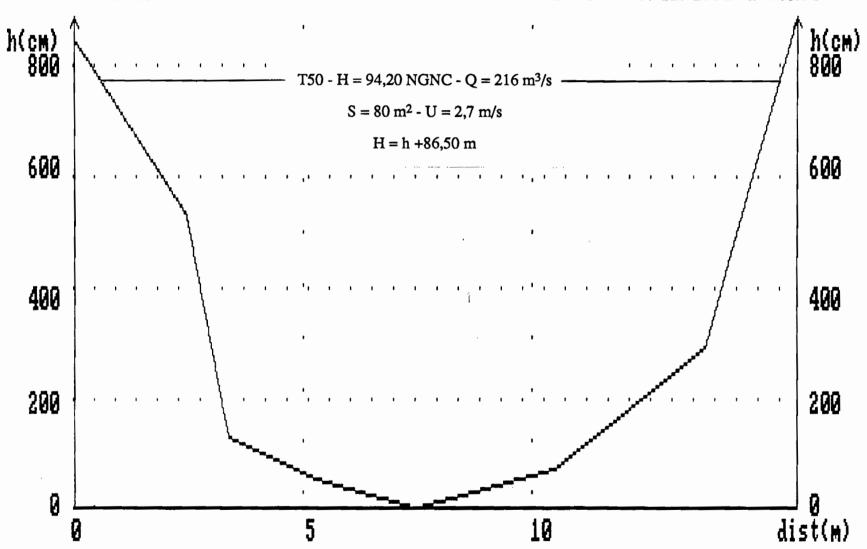


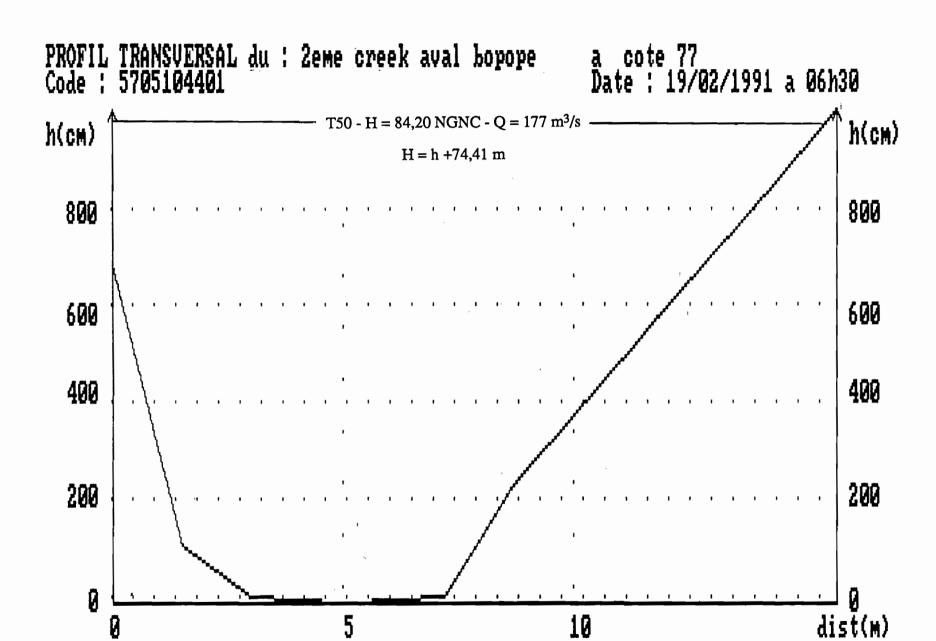
PROFIL TRANSVERSAL du : Aoue Anga Code : 5705102001 a Cote 100 Date: 31/01/1991 a 10h15

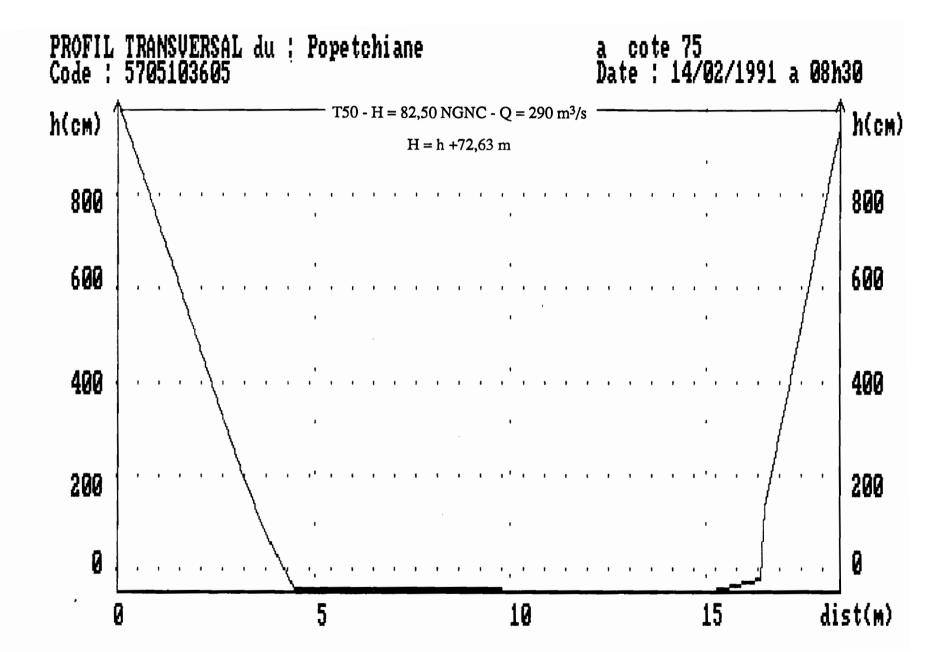


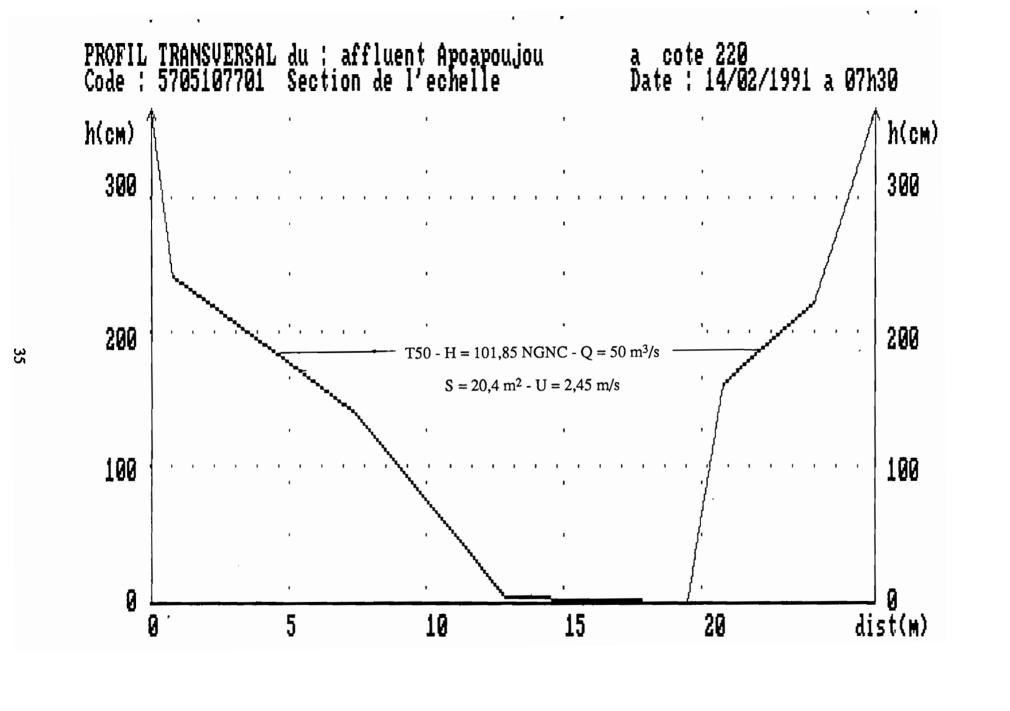
PROFIL TRANSVERSAL du : 1er creek aval bopope Code : 5705107302

Date: 19/02/1991 a 07h30



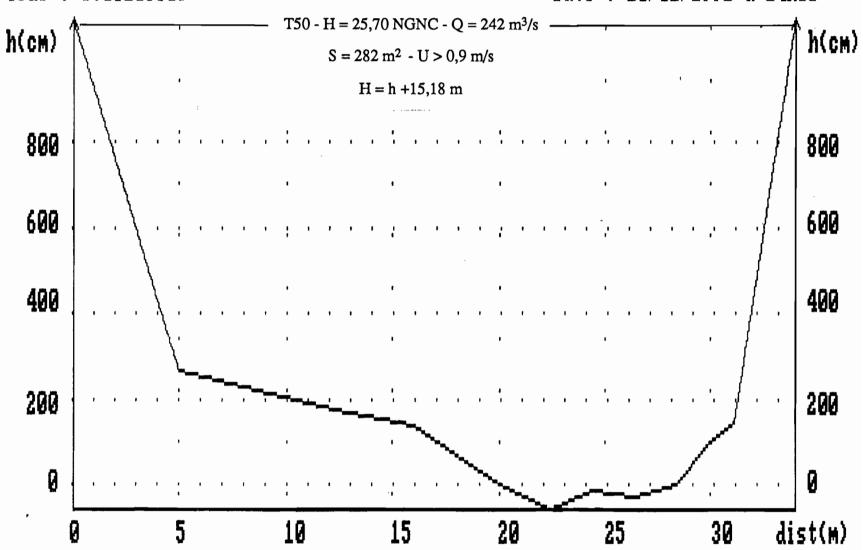






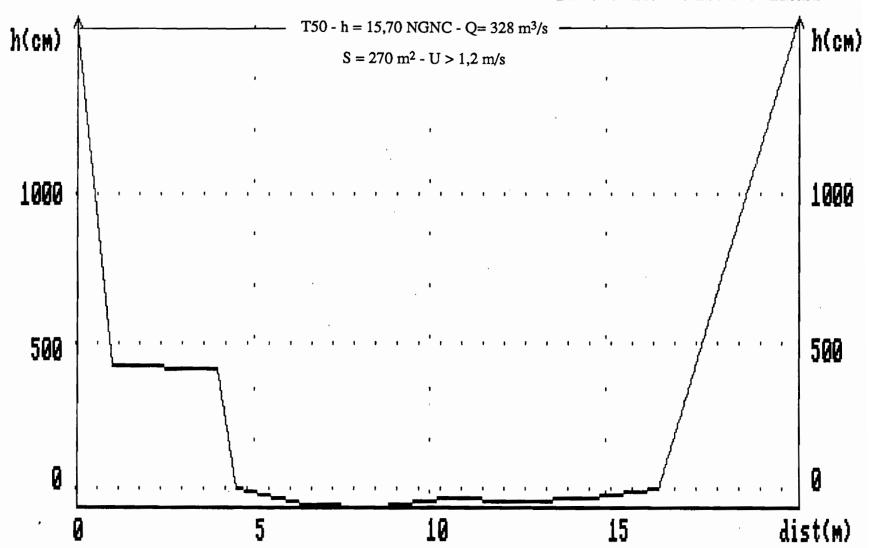
PROFIL TRANSVERSAL du : apoapoujou Code : 5705103805

a cote 15 Date: 20/02/1991 a 14h00



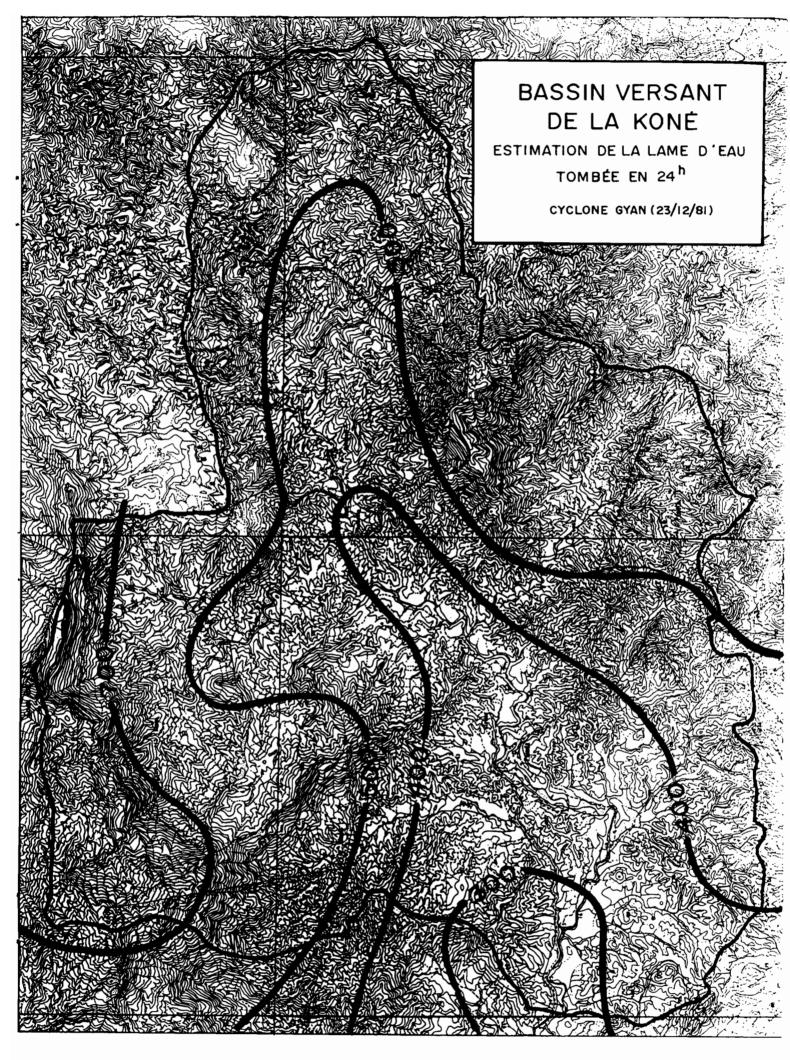


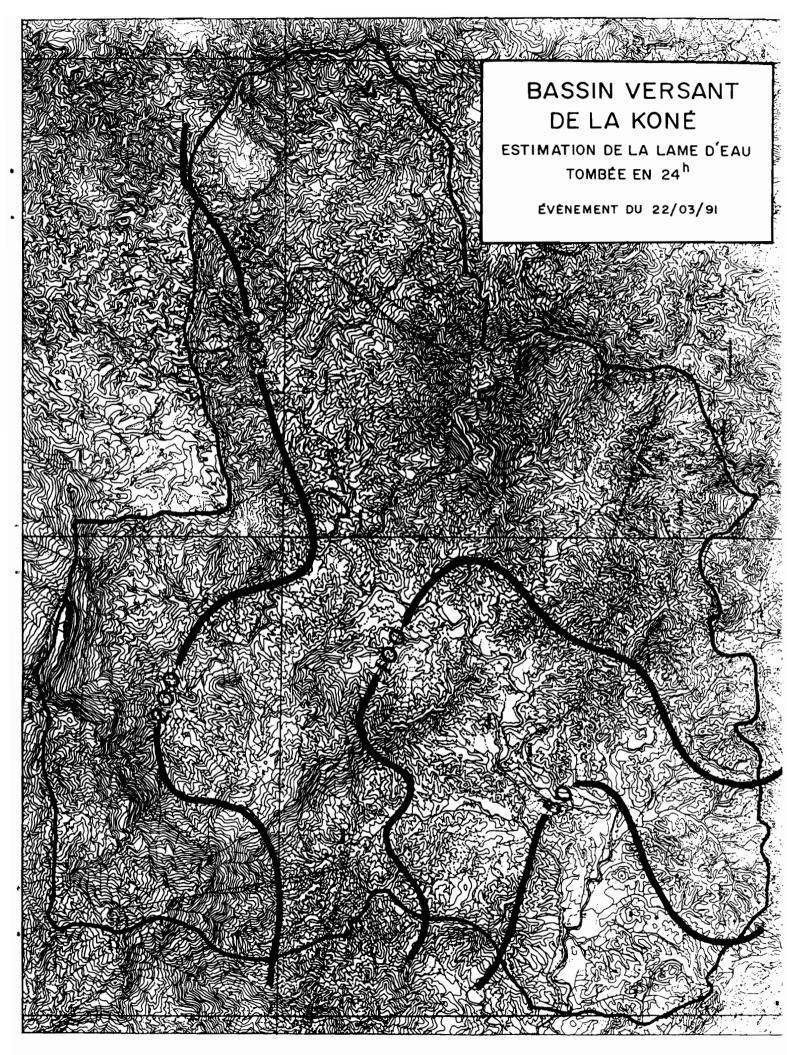
a aval borne ngnc Date : 19/02/1991 a 12h00



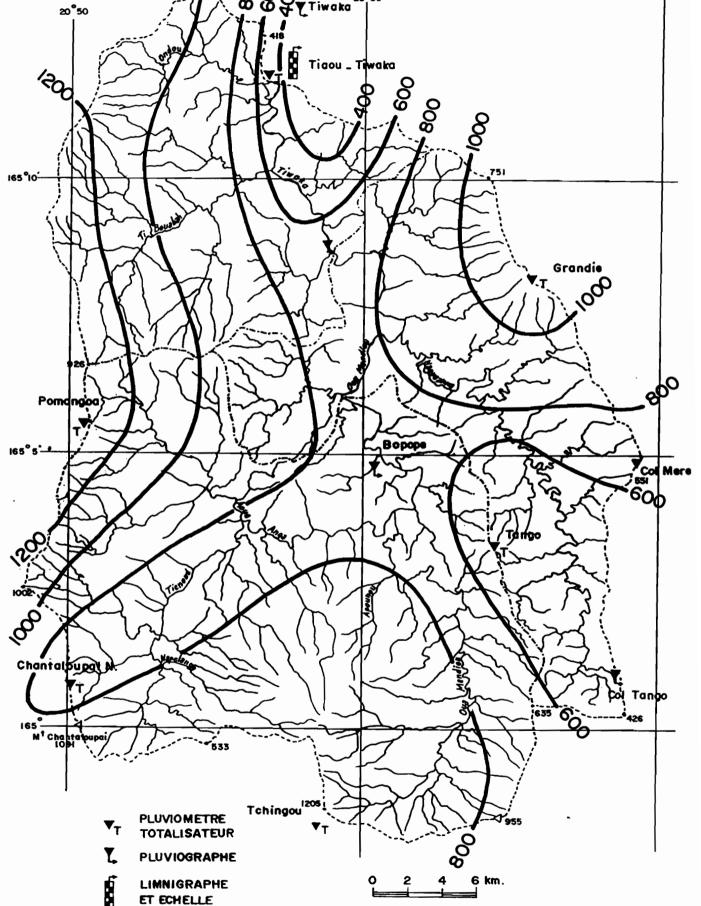
ANNEXE 2

Isohyètes pour différents événements pluviométriques Bassins versants de la KONE et de la TIWAKA.





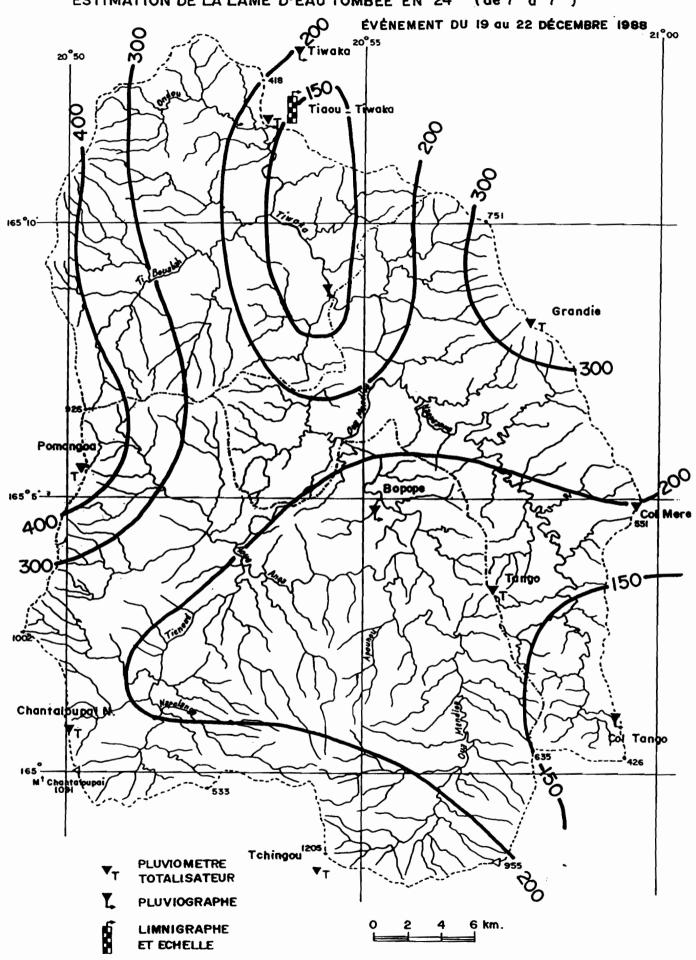
BASSIN VERSANT DE LA TIWAKA ESTIMATION DE LAME D'EAU TOMBÉE EN 24 h (de 7h à 7h) LORS DU CYCLONE GYAN (23 DÉCEMBRE 1981) 00 00 0 Timaka 20°55 Tiaou _ Tiwaka 800 Grandie Вороре $\hat{\epsilon}_{00}$ col Tango



BASSIN VERSANT DE LA TIWAKA ESTIMATION DE LA LAME D'EAU TOMBÉE EN 24 h (de7 h à 7 h) LORS DU CYCLONE ANNE (12 JANVIER 1988) ▼Tiwaka ^{20°}55 20°50 Tiaou _ Tiwaka 165°10-Grandie Pomongo Вороре 165°5°-Col Mere Chantalpupat col Tango Tchingou 1205 **PLUVIOMETRE** TOTALISATEUR **PLUVIOGRAPHE** 6 km. LIMNIGRAPHE ET ECHELLE

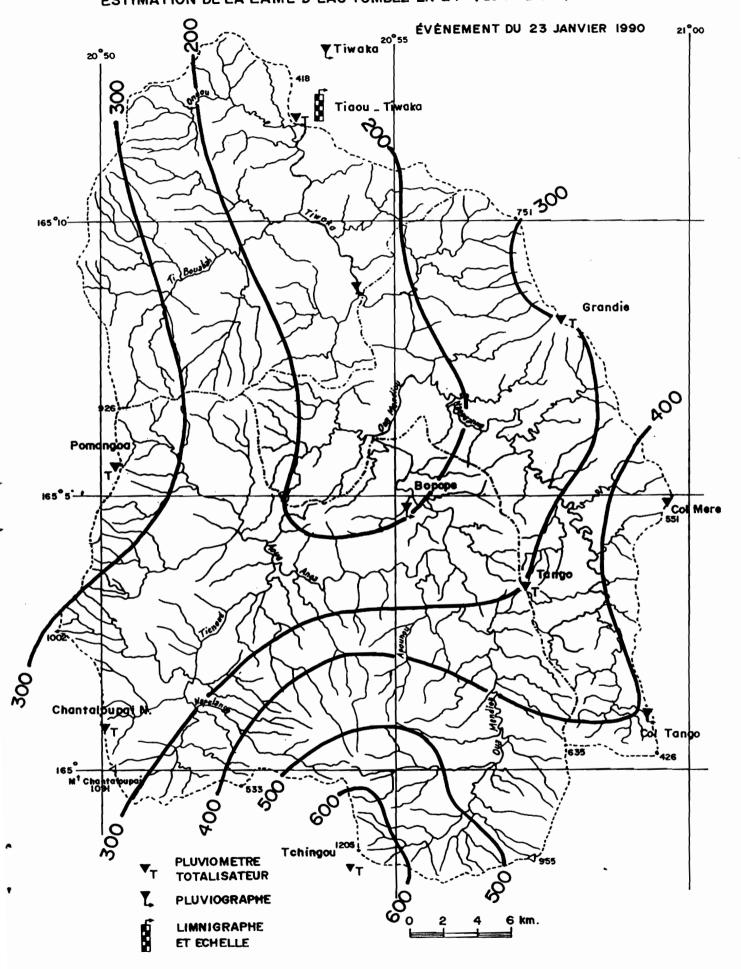
BASSIN VERSANT DE LA TIWAKA

ESTIMATION DE LA LAME D'EAU TOMBÉE EN 24 h (de 7h à 7h)



BASSIN VERSANT DE LA TIWAKA

ESTIMATION DE LA LAME D'EAU TOMBÉE EN 24h (de 7h à 7h)



BASSIN VERSANT DE LA TIWAKA

ESTIMATION DE LA LAME D'EAU TOMBÉE EN 24h (de 7h à 7h)

